



- 1. Je m'informe sur la réglementation
- 2. Je localise mes douleurs
- 3. Je préserve ma santé

Je m'informe sur la réglementation



LIMITES PORT DE CHARGE MAX

Source: code du travail Article R 4541 - 9



HOMMES

Entre 55 et 105 kg avis d'aptitude spécial nécessaire



FEMMES

40 kg avec brouette (tout compris)

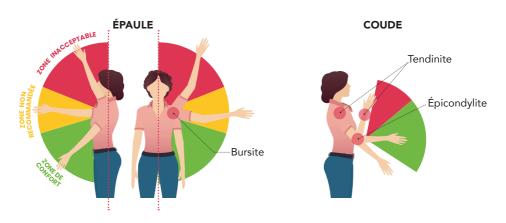


POUR TOUTES ACTIVITÉS

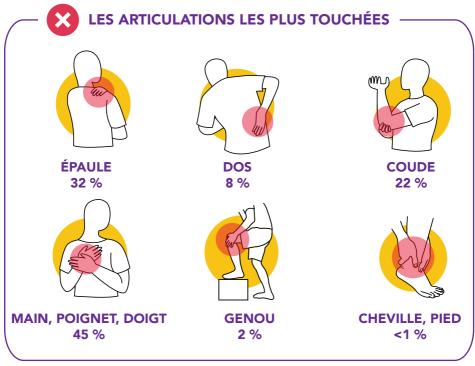
- Je porte mes équipements de protection individuelle adaptés à l'activité.
- ◆ J'évalue la charge à manutentionner.
- Je mécanise les manutentions chaque fois que cela est possible. Je favorise l'emploi d'auxiliaires légers de manutention, tels que : diables, transpalettes, chariots...
- ◆ Je me fais aider d'un(e) collègue.



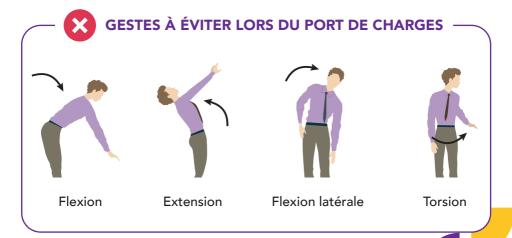
PLUS L'ÉCART AVEC LA POSITION DE CONFORT EST IMPORTANT, PLUS LE RISQUE DE LÉSION ARTICULAIRE AUGMENTE



2. Je localise mes douleurs







Centre de Gestion 44 - DQVCT - DTRP février 2025 — conception réalisation ∟ATIT⊔D≡ 0294-24

3. Je préserve ma santé

- ◆ Je me rapproche le plus possible de la charge
- ◆ Je fixe ma colonne vertébrale
- ◆ Je maintiens l'axe « tête-cou-tronc »
- ◆ Je m'assure **un équilibre stable** par une bonne position de mes pieds
- J'utilise la flexion de mes jambes



Flexion latérale du cou Je tiens la position 30 s de chaque côté



de la tête Faire 10 allers-retours

- ◆ J'assure la bonne prise de mes mains
- ◆ Je pousse la charge plutôt que la tirer
- ◆ Je fractionne les charges
- J'ai une activité physique régulière et une bonne hygiène de vie
- ◆ Je pense à m'échauffer avant de prendre mon poste



Rotation des poignets 10 rotations dans chaque direction



Rotation des chevilles 10 rotations dans chaque direction



Rotation des épaules 10 rotations dans chaque direction





Extension horizontale des épaules 10 répétitions

Mes douleurs peuvent être d'origine plurifactorielle (antécédents, conditions de travail, contexte personnel)

N'hésitez pas à vous rapprocher du médecin du travail et/ou de l'infirmière en santé au travail

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique 6 rue du Pen Duick II-CS.66225 - 44262 Nantes cedex 2

Direction Qualité de Vie et Conditions de Travail Service de Médecine de Prévention

Tél standard : 02 40 20 00 71 - medecine@cdg44.fr